



# Association Nationale des Elus du Littoral



Association Nationale  
des Elus du Littoral



ANEL.  
Association Nationale  
des Elus du Littoral

22, Boulevard de la Tour-Maubourg  
75007 Paris

Tel. 01 44 11 11 70  
Fax 01 44 11 11 79

anel1@wanadoo.fr  
www.anel.asso.fr



Depuis 35 ans, l'Anel rassemble les élus des collectivités du littoral de métropole et d'outre-mer autour des enjeux spécifiques du développement économique et de la protection des littoraux.

Focus 2013

L'expertise internationale de l'ANEL labellisée par le Ministère des affaires étrangères pour « la Protection et la Valorisation du Littoral »

## AU SERVICE DES ÉLUS

Avec plus de 5 800 km de côtes, hors espaces ultramarins, le littoral français est administré par 985 communes maritimes de bord de mer, lagunes ou étangs salés et 92 communes ultramarines. La France occupe le 2ème rang mondial pour sa zone Economique Exclusive (ZEE) de plus de 11 millions de km² en mer, dont 80% en Outre-mer. Les façades maritimes présentent des particularités géographiques, sociales et environnementales et des enjeux multiples selon les régions.

Conscient de ces enjeux, Antoine Rufenacht, alors député-maire du HAVRE, prend l'initiative en juillet 1978, de fonder l'ANEL pour en faire un lieu de rassemblement des élus autour des spécificités du développement économique et de la protection de l'espace littoral et marin.

## NOS ATOUTS : réunir les élus pour faire de l'ANEL un lieu d'échanges d'expériences et de lobbying

Mes prédécesseurs, Antoine Rufenacht, Didier Quentin et Yvon Bonnot, ont construit avec dynamisme et ténacité cette Association pour en faire, 35 ans après, un véritable lieu d'échanges d'expériences entre les élus, les professionnels de la mer et les partenaires publics et privés.

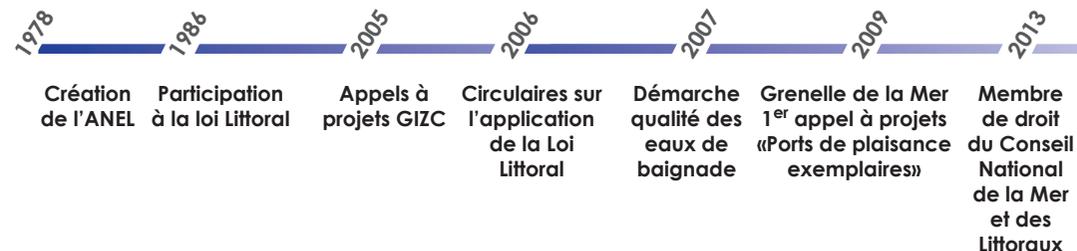
Laboratoire d'idées, l'ANEL est devenue une force de propositions sur les thèmes spécifiques aux collectivités du littoral et, à ce titre, a été reconnue comme membre de droit du Conseil National de la Mer et des Littoraux.

A ce jour, l'ANEL regroupe les élus provenant de plus de la moitié des communes, intercommunalités, départements et régions maritimes de métropole et d'Outre-mer. L'ANEL est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour les questions relatives à la mer et au littoral, notamment comme membre du CNML et des Conseils Maritimes de Façade.

Jean François Rapin

Président, Maire de MERLIMONT, Conseiller Régional du Nord-Pas de Calais

## TEMPS FORTS DE L'ASSOCIATION



## NOS MISSIONS

- Informer les élus
- Echanger nos expériences
- Anticiper les évolutions juridiques
- Dialoguer avec les partenaires
- Apporter une expertise
- Suivre l'actualité législative et réglementaire
- Représenter les élus auprès des pouvoirs publics

## NOS COMPÉTENCES

- Protection du littoral
- Promotion des activités économiques et touristiques
- Maîtrise du foncier littoral
- Prévention de l'érosion côtière et gestion du trait de côte
- Gestion du risque inondation et submersion marine
- Valorisation du patrimoine maritime
- Sécurité en mer / Qualité des eaux de baignade
- Concessions de plage et domaine public maritime
- Recherche d'une nouvelle gouvernance pour la mer et les littoraux

### Le Conseil d'administration

Tous les deux mois un Comité directeur et un Conseil d'administration se réunissent. Un réseau d'experts, de scientifiques et de juristes accompagnent l'ANEL.

### Les Journées Nationales d'Etudes

Chaque année, les élus de métropole et d'Outre-mer sont invités à traiter, en séances plénières et ateliers thématiques, de l'actualité et des thèmes liés à la gestion du littoral et de la mer.

### Les Journées thématiques de formation

Organisées régulièrement pour permettre d'approfondir nos connaissances dans une thématique spécifique : loi Littoral, SCOT et volet maritime, qualité des eaux de baignade...

